



# Biodiversité & changements globaux

*Ce document est la transcription révisée et chapitrée d'une vidéo du MOOC UVED « Biodiversité et changements globaux ». Ce n'est pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots et l'articulation des idées sont propres à l'intervention orale de l'auteur.*

## Les acteurs économiques et les acteurs de l'innovation face à l'enjeu « biodiversité »

**Denis COUVET**

Professeur, MNHN

Je vais vous parler de la position des acteurs de l'innovation et des acteurs économiques face à l'enjeu biodiversité. Quand on parle d'innovation, de quoi parle-t-on ? Il existe grosso modo 3 types d'innovations.

### 1. L'innovation sociale

Le premier type d'innovation à laquelle on peut penser est l'innovation sociale. C'est tout ce qui concerne la gestion des biens et des services communs. Ça concerne des enjeux sociaux, comme la santé et l'éducation, et des enjeux environnementaux, comme la préservation de la biodiversité et l'atténuation du réchauffement climatique. C'est ce qu'on peut appeler l'économie sociale et solidaire. Il y a là tout un ensemble d'enjeux extrêmement importants sur le plan économique : comment on met en place ce type d'innovation, avec quel modèle économique ? Comment les acteurs de cette innovation sociale seront rémunérés et reconnus par la société ?

### 2. L'innovation écologique

Un deuxième type d'innovation est ce que l'on peut appeler les innovations écologiques, ou ce que l'on appelle parfois les solutions fondées sur la nature. L'idée est qu'il faut développer des modes d'interaction avec la nature qui soient beaucoup plus compatibles

avec le fonctionnement écologique des écosystèmes et de la planète. C'est typiquement ce qui se fait autour de l'agroécologie, avec le développement d'une agriculture qui utilise beaucoup plus les fonctions écologiques des systèmes. C'est ce qui se développe aussi avec ce qu'on appelle l'économie écologique, une économie qui tourne autour des fonctions écologiques et notamment des services écosystémiques, et qui conduira par exemple à rémunérer des acteurs qui ont aidé à stocker du carbone par les forêts ou par les zones humides, de manière à atténuer le réchauffement climatique.

### 3. L'innovation technologique

Le troisième type d'innovation qui existe et qui est souvent le plus facilement présenté concerne les innovations technologiques. C'est ce qui va tourner autour de modes de production d'énergie qui émettent beaucoup moins de gaz à effet de serre, voire des modes de production avec des énergies renouvelables tels que le solaire et l'éolien. Ou bien encore, dans le domaine de l'agriculture, ça peut être aussi qui tourne autour de l'agriculture de précision, avec notamment ce qu'on peut appeler des GPS, des robots, des appareils, des machines qui finalement deviennent extrêmement fins dans leur perception de l'environnement, ou encore ce qu'on appelle la biologie de synthèse, qui s'est développée autour des OGM et maintenant autour de la réécriture du génome. Là, le modèle économique est déjà bien rodé. Il fonctionne autour des brevets : vous déposez un brevet qui protège votre invention technologique et à partir de là, vous développez toute une série d'appareils, de machines qui seront commercialisés. Comme cela, vous rémunérez votre activité de recherche et ce qui tourne autour des techno-sciences.

### 4. Potentiel des différents types d'innovation

Quelles innovations, sociale, écologique ou technologique, ont le plus d'impact pour préserver la biodiversité ? Ces questions-là, scientifiquement restent extrêmement complexes. Les universitaires remarquent juste que jusqu'à présent, les innovations sociales et écologiques ont été relativement peu inventoriées. De ce point de vue-là, il y a sans doute un potentiel extrêmement important qui reste à exploiter.

Il se pose dans ces 3 cas le problème du modèle économique. Par rapport à cela, l'État et les électeurs ont un rôle extrêmement important à jouer. L'État, par les lois, les systèmes de taxes, les quotas qu'il va décider, va favoriser certains modèles économiques, des modèles économiques par exemple moins polluants que d'autres. C'est l'inverse lorsque les États subventionnent le charbon, ce qui est le cas à l'échelle de la planète - grosso modo les subventions pour les énergies fossiles qui sont très polluantes sont de l'ordre de 500 milliards à l'échelle de la planète par an. A travers ces incitations, les États et les électeurs aident des activités qui sont très polluantes. Ça pourrait être l'inverse, en changeant les règles du jeu économique par tout un système de lois, de subventions, etc.

Par rapport à ça, la question que l'on peut se poser est de savoir si cette régulation des marchés à travers de nouvelles lois et de nouvelles incitations est intéressante sur le plan économique. De ce point de vue-là, il existe l'hypothèse de Porter. Porter est un économiste. Il remarque qu'en général, lorsque l'on crée de nouvelles régulations environnementales par des lois, c'est plutôt avantageux pour les entreprises, notamment celles qui les premières savent effectivement respecter les régulations environnementales. C'est pour cela que récemment, les multinationales américaines ont protesté auprès du gouvernement américain qui veut se retirer de l'accord de Paris parce qu'elles voient ça comme un facteur de dé-compétitivité, c'est-à-dire qu'elles risquent de perdre de la compétitivité par rapport aux entreprises qui seront forcées par leurs États d'être beaucoup plus rigoureuses dans le domaine climatique. Les innovations peuvent donc être avantageuses sur le plan économique, sur le plan social, et sur le plan environnemental sachant que les avantages sur le plan environnemental ont des répercussions positives sur le plan social et sur le plan économique.

## 5. Perspectives

Par rapport à toutes ces questions, les perspectives sont vastes.

La première est ce que l'on peut appeler le bricolage institutionnel. Les sociétés fonctionnent avec toute une série d'institutions et de conventions, qu'il n'est pas forcément facile de changer. Lorsque l'on veut mieux gérer l'environnement, ça suppose de bricoler des institutions qui existent en créant, par exemple, ce qui s'appelle des paiements pour services environnementaux, où par exemple les agriculteurs seraient rémunérés pour la préservation de l'environnement. Ces paiements pourraient être un système de bricolage par rapport aux subventions qui existent actuellement.

Une autre question complexe et importante est de savoir si on rémunère les acteurs en fonction des moyens qu'ils mettent en place ou en fonction des résultats ? Est-ce que l'on rémunère l'intention ou l'efficacité de mise en place ? Les experts n'étant pas les plus à même d'anticiper quelles seront les méthodes qui seront les plus efficaces, il peut être intéressant de laisser une certaine marge de manœuvre aux acteurs de terrain, et finalement de les rémunérer sur le résultat plutôt que sur les intentions.

## 6. Conclusion

Vers quoi tout cela va-t-il conduire ? Si on respecte plus la nature, si on utilise moins d'énergie fossile et peut-être moins d'énergie, cela peut conduire à ce qu'on peut appeler la décroissance. La décroissance signifie que l'on consomme de moins en moins de produits

matériels. Ce qu'il est important de voir est que la décroissance est non seulement compatible avec l'innovation mais qu'elle a même sans doute besoin d'innovation. C'est-à-dire que les innovations sociales, écologiques et technologiques permettront d'une part d'assurer une décroissance qui soit plus rapide dans la consommation de biens matériels, et permettront d'autre part que cette décroissance soit vécue positivement par les individus et par les organisations sociales, c'est-à-dire qu'elles se traduisent par un surcroît de bien-être environnemental et social plutôt que par une dégradation finalement des conditions de bien-être humain.